

PAH-Sco

Projet d'accompagnement Handicap-Scolarité



©AEB-INCLUSION - 2020

Créé par : JESSICA PERETTI



Si vous souhaitez bénéficier du programme PAH-Sco, veuillez nous adresser un mail en détaillant votre demande : aeb.direction@outlook.com

Description d'un PAH-Sco : Projet d'accompagnement Handicap-Scolarité

Le programme « Projet d'Accompagnement Handicap et Scolarité – PAH-Sco » s'inscrit dans une **dynamique inclusive** des missions de l'association AEB-Inclusion¹. L'objectif de ce programme est d'**accompagner l'enfant ou le jeune et sa famille dans les différentes étapes de leur scolarité et leur vie quotidienne.**

Le PAH-Sco est élaboré à partir **des expériences de vie** de l'enfant ou du jeune et **de son champ d'intérêt**. Il vise à **approfondir ses connaissances** lui permettant ainsi de **perfectionner ses aptitudes**.

En prenant en compte **ses capacités et son fonctionnement**, le PAH-Sco est réalisé pour **répondre à ses besoins particuliers**.

Au travers de ce projet nous souhaitons accompagner l'enfant ou le jeune pour **favoriser ses apprentissages, développer des stratégies d'adaptation**, ainsi que **ses réflexions** pour **atteindre un objectif donné**.

Être acteur de son projet

Le PAH-Sco est réalisé **avec** (et non pas pour) l'enfant ou le jeune, ce qui lui permet d'être actif au sein de ce projet.

L'enfant ou le jeune est donc **acteur**, ce qui favorise ses apprentissages mettant en action sa propre réflexion.

Le projet s'élabore donc **en collaboration** entre **l'enfant ou le jeune, la référente AEB-Inclusion et sa famille**. Nous encourageons également **les partenariats avec les différentes structures et/ou professionnels** que l'enfant ou le jeune côtoient.

¹ Site web : aeb-inclusion.fr

Élaboration du PAH-Sco

Le PAH-Sco se définit **en fonction des besoins** de l'enfant et/ou jeune au moment de la demande.

Le projet vise **l'inclusion scolaire, l'introspection de ses capacités** pour **développer des stratégies d'adaptation**, mais aussi **à améliorer les relations avec les différents professionnels et/ou structure**.

Le PAH-Sco se définit dans un premier entretien.

Il peut s'étendre sur l'année scolaire ou seulement quelques mois, semaines, jours ...

Tarif du PAH-Sco

Le tarif pour élaborer un PAH-Sco est déterminé en fonction de la durée du projet et des revenus du foyer.

Selon les besoins de l'enfant ou le jeune, le projet peut être comptabilisé en quelques mois ou à l'année.

Barème (<i>annuel</i>)	Avec adhésion à l'association (20€ / an)	Sans adhésion à l'association
Demandeur d'emploi ou RSA	15€ / mois	20€ / mois
Jusqu'à 26 000 €	30€ / mois	35€ / mois
Plus de 26 000€	45€ / mois	50€ / mois

Le tarif définitif sera proposé sous forme de devis lors de la première rencontre avec l'enfant ou le jeune et sa famille.

Il sera demandé des justificatifs pour émettre un devis.

Le tarif comprend :

- **Les temps de rendez-vous avec l'enfant et/ ou le jeune et sa famille**
- **Le temps d'élaboration du projet**
- **Les suivis à distance (échange mail et/ou téléphonique)**
- **Les rencontres avec les professionnels.**

Si vous souhaitez bénéficier du programme PAH-Sco, veuillez nous adresser un mail en détaillant votre demande : aeb.direction@outlook.com